




Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Vous souhaitez participer à la défense des droits et libertés ?

Devenez délégué·e du Défenseur des droits dans le Finistère (Quimper)

Défenseur des droits

Institution publique indépendante créée en 2011, est chargée de veiller au respect des droits fondamentaux et des libertés individuelles. Plus concrètement, le Défenseur des droits peut être saisi **gratuitement** par toute personne qui estime que ses droits n'ont pas été respectés.



Activité

Le Défenseur des droits s'appuie sur près de **250 collaborateurs** qui travaillent au siège à Paris ainsi que sur plus de **500 délégués bénévoles**. Ces derniers assurent des permanences dans **plus de 830 points d'accueil** : maisons du droit et de la justice, points d'accès au droit, mairies, préfectures et établissements pénitentiaires.

Missions

Les délégués ont une mission d'**écoute, d'information, d'orientation et de médiation** afin trouver une solution rapide et pragmatique aux litiges portés à leur connaissance.



Engagement

Les délégués s'engagent à tenir 2 demi-journées hebdomadaires de permanence d'accueil du public ou 1 demi-journée si elles/ils ont une activité professionnelle (temps auquel il convient d'ajouter la durée nécessaire à l'analyse et au traitement des réclamations).

Qui peut devenir délégué ?

Tous les profils sont les bienvenus ! Toutefois, il convient de posséder une bonne capacité d'écoute, d'avoir le sens et le goût du contact, de disposer d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse et d'être capable de rédiger des courriers et d'utiliser les outils informatiques courants.



Ces missions vous intéressent ?

Adressez une lettre de motivation et un CV par voie électronique à l'adresse :

candidature-delegue@defenseurdesdroits.fr

[Plus d'informations](#)

 **Défenseur des droits**
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

www.defenseurdesdroits.fr

